Centre Régional De Formation Professionnelle de Notaires de Poitiers
Téléport 4 – avenue Thomas Edison
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL
☎ 05 49 49 42 55 🖷 05 49 49 42 56
Centre-formation-notaire.fr
✉ imndetours-formationcontinue@orange.fr

A Tours, le 20 décembre 2017

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à une journée de formation ouverte aux notaires et aux collaborateurs qui aura lieu le **Mardi 18 septembre 2018** à partir de **9h dans les locaux du CFPN de POITIERS** et qui sera animée par :

Maître Laurence ESTEVE de PALMAS

Et qui aura pour thème :

« ACTUALISATION DE LA PRATIQUE NOTARIALE DE LA VENTE D'UN TERRAIN POLLUE»

Vous trouverez ci-après le plan détaillé.

Le coût de cette journée est de 252,00 € TTC, le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir en partie votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner au secrétariat du CFPN-IMN au FUTUROSCOPE CHASSENEUIL le bulletin réponse ci-après au plus tard le 8 septembre prochain, accompagné du chèque de 252,00 € libellé à l'ordre du CFPN de POITIERS **(merci de faire un chèque par formation)**.

Je vous prie de me croire,
Votre Bien Dévouée.

Manuela LEDUC
Directrice de l'IMN

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.

Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Formation du Mardi 18 septembre 2018 au CFPN de POITIERS
Me Laurence de PALMAS – Sols pollués

➔ Inscription de Maître Notaire à

➔ Ou De Mr/Mme Fonction :
Etude de Me

N° de téléphone : **Adresse mail *(impératif)*** :

Chèque de 252,00 € joint

Dans le cadre de son activité de formation continue le CFPN de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : cil@notaires.fr

CFPN-IMN	**ACTUALISATION DE LA PRATIQUE NOTARIALE DE LA VENTE D'UN TERRAIN POLLUE** **Me Laurence de PALMAS** **Avocate spécialisée en droit de l'environnement**

- **Introduction**
  Problématique et définition d'un site pollué
  Les (nouvelles) réglementations applicables aux sites pollués

- **Connaître le terrain objet de la vente**
  Importance des audits environnementaux (présentation des différents diagnostics et utilisation pratique)
  L'audit juridique environnemental

- **Comprendre les enjeux en termes de responsabilités légales / Identifier les acteurs de la dépollution**
  La responsabilité de principe de l'exploitant (remise en état)
  Le nouveau mécanisme de transfert de responsabilité (loi ALUR)
  Les cas de responsabilité du propriétaire d'un terrain pollué
  Les responsabilités des porteurs de projets immobiliers (loi ALUR)
  Le rôle et la responsabilité du notaire

- **Obligations d'information du vendeur / recours de l'acheteur**

- **Rédiger les clauses adéquates**
  Les réflexes à avoir avant de rédiger
  Conseils pratiques et retours d'expérience